

VARIÉTÉS

LA MAITRISE DE LA CATHÉDRALE DE VANNES AU XVIII^e SIÈCLE

*A la mémoire de mon ami
Carlos Diaz Asenjo*

Une maîtrise de six enfants de chœur dirigés par un maître de musique existait déjà à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes depuis la première moitié du xv^e siècle au moins. C'est l'évêque Yves de Pontsal qui devait, en 1459-1460, la réorganiser et la doter. Il lui attribua les revenus de la prébende canoniale abandonnée par le chanoine Pierre Brient et les dîmes de la paroisse de Tréfléan. Au près du maître de musique, il décida de placer, d'autre part, un « maître de latin » ou « de grammaire », chargé de dispenser l'instruction générale aux petits chanteurs. Par la suite, les dîmes de la paroisse de Noyal devaient être, elles aussi, affectées à la maîtrise et le Chapitre prit l'habitude de nommer un « intendant » ou « administrateur » pour gérer ces différentes ressources (1).

En 1519, celles-ci s'élevaient à 384 livres, 12 sols, 10 deniers par an. En 1730, les dépenses pour le maître de chapelle et les enfants de chœur atteignaient le chiffre de 1400 livres par an, d'après une déclaration faite à l'Assemblée Générale du Clergé de France. Lors de la suppression du Chapitre de Vannes en 1790, les revenus de la maîtrise

(1) Cf. G. BOURLIGUEUX, *La psalette de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes. Notes historiques et documents inédits*, in « Recherches sur la Musique Française Classique », vol. IX (1969), pp. 115-116 et suiv.

s'étaient accrus grâce à l'augmentation du prix des grains. On dépensait à cette époque 2000 livres pour l'entretien des jeunes chanteurs, leur nourriture et les appointements du maître de musique. Quelque 500 livres étaient consacrées au vestiaire, 100 livres environ à l'achat de linge et d'ustensiles de ménage tandis que 100 livres encore étaient employées à payer le médecin, l'apothicaire, le chirurgien et les médicaments destinés aux enfants. Pour ce qui est des gages du maître de latin ou de grammaire, ils s'élevaient alors à 114 livres. La somme de 103 livres, enfin, revenait aux petits chanteurs, sous forme de gratifications et récompenses diverses, à l'occasion de la fête de sainte Cécile, par exemple.

A l'origine, les six enfants de chœur et leurs maîtres furent logés dans la maison prébendale abandonnée par le chanoine Pierre Brient en 1459 et située dans la rue Notre-Dame ou du Baly. Plus tard, en 1594, ils s'en allèrent s'installer rue des chanoines, où ils occupèrent la maison du chanoine Jean Le Guével. Ce bâtiment existe toujours, auprès du presbytère actuel de la paroisse Saint-Pierre. On peut se faire une idée de ce qu'étaient cette maison et son ameublement au milieu du XVIII^e siècle grâce à un inventaire de 1749. Il est à remarquer que la chambre des petits chanteurs, au premier étage, servait en même temps de salle d'étude. Chacun y disposait d'un lit complet avec une couette de balle, une paillasse et deux couvertures. Après la confiscation des biens du Chapitre à la Révolution, l'immeuble fut mis en vente comme bien national. Le 1^{er} février 1791, il fut adjugé pour la somme de 1500 francs à Claude Hermant de Saint-Benoist, dernier maître de chapelle de la cathédrale sous l'Ancien Régime.

*
* *

Au début du XVIII^e siècle, la maîtrise était dirigée par un prêtre originaire d'Angers, le sieur Louis Vigné. Ce musicien était venu à Vannes en février 1697, à la suite du décès de Daniel Daniélis. Il sut se faire apprécier des chanoines et son contrat fut renouvelé le 5 février 1700. Cependant, le 24 décembre 1710, il était nommé maître de chapelle de la cathédrale de sa ville natale et il sollicitait son congé le 2 janvier de l'année suivante. Le Chapitre de Vannes le lui accorda en lui témoignant « toutes les marques de sa considération ». Vigné devait rester à la tête de la maîtrise d'Angers jusqu'au 14 novembre 1725, date à laquelle il fut amené à prendre sa retraite pour rai-

son de santé. L'archiprêtre Jean Richin loue son « habileté » de compositeur et parle de ses motets qui ont « ravi et charmé tout le monde ». Quatre de ces pièces, à deux voix et basse continue, se trouvent aujourd'hui à la Bibliothèque du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

Vigné fut remplacé à Saint-Pierre par Gilles Langlois le 23 novembre 1711. Né à Vannes, ce dernier était chantre à la cathédrale dès l'an 1683, c'est-à-dire avant même que Daniélis n'y vienne diriger la maîtrise. Nous perdons sa trace après le 2 juillet 1717... Bientôt le Chapitre décidait d'organiser un concours afin de pourvoir à son remplacement et des circulaires étaient envoyées à travers tout le royaume. Nous n'avons pu savoir si le concours — prévu pour le premier vendredi de Carême de 1718 — eut effectivement lieu. Les Actes Capitulaires sont muets à ce sujet. Il semble bien, cependant, que les chanoines eurent du mal à trouver des candidats. Il était question, le 22 octobre 1717 et le 11 février 1718, de confier la maîtrise à Louis Homet, maître de chapelle de la cathédrale d'Orléans (2). En outre, le Chapitre faisait écrire, le 28 janvier 1718, à Claude-Mathieu Pellegrin, maître de chapelle de l'église métropolitaine d'Aix-en-Provence (3), pour l'in-

(2) Il s'agissait là, en vérité, d'un musicien de grande classe. Né à Paris en 1691, il avait été enfant de chœur à la maîtrise de la Sainte-Chapelle du Palais puis chantre aux cathédrales de Chartres et d'Amiens. Il fut aussi maître de chapelle de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie à Paris et maître de la musique du roi Stanislas de Pologne. Il devait devenir par la suite maître de chapelle et chanoine de la cathédrale de Chartres (1731), puis maître de chapelle de Notre-Dame de Paris (1734). Il prit sa retraite en 1749, mais continua à composer jusqu'à sa mort survenue en 1777. On conserve de lui une messe à 4 voix, deux motets et une prose des Morts. Cf. Abbé F.-L. CHARTIER, *L'ancien Chapitre de Notre-Dame de Paris*, Paris, 1897, pp. 118-120 ; Abbé J.-A. CLERVAL, *L'ancienne maîtrise de Notre-Dame de Chartres*, *ibidem*, 1899, pp. 93, 95 et 114 ; M. BRENET, *Les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais*, *ibidem*, 1910, pp. 262 et 272 ; A.-M. YVON, *La maîtrise de Notre-Dame aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in « Huitième Centenaire de Notre-Dame de Paris. Recueil de travaux sur l'histoire de la Cathédrale et de l'Eglise de Paris », *ibidem*, 1967, pp. 385, 387, 391 et 396.

3) Cet artiste naquit en 1682 à Aix-en-Provence, où il devait céder en 1763. Il fut enfant de chœur à la maîtrise de la métropole de sa ville natale et y devint ensuite organiste puis maître de chapelle à partir de 1706. Reçu chapelain ordinaire de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris en 1724, il revint se placer à la tête de la maîtrise de la cathédrale d'Aix-en-Provence en 1731. On lui doit une douzaine de motets, pour la plupart à grand chœur et symphonie, un *Te Deum*, un *Requiem*, des *Marches et Fanfares* pour instruments ainsi qu'une *Dissertation sur la musique française et italienne*. Cf. M. BRENET, *op. cit.*, pp. 282, 285 et 288 ; H.-A. DURAND, *Pellegrin*, in *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, tome X, Cassel, 1962, col. 1005-1006.

viter à venir occuper le poste. Finalement, le 6 mai 1718, un certain Blaise Vidal était reçu à la tête de la maîtrise.

Prêtre, né à Clermont-Ferrand, le nouveau venu ne s'attarda guère en notre ville et repartait quelques mois plus tard... Le 7 novembre 1724, il se voyait nommé maître de chapelle de l'église primatiale Saint-André de Bordeaux. On lui doit, entre autres productions, un Noël à grand chœur, composé à Bordeaux en 1725, et dont la partition manuscrite de 56 pages se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque Municipale de Toulouse (Fonds du Conservatoire de Musique). Signalons ici qu'un sieur Vidal, dont nous ignorons le prénom, fut maître de chapelle de la cathédrale d'Annecy de 1705 à 1710 et qu'un nommé Blaise Vidal était en avril 1724 chapelain et musicien de la Chapelle Royale du roi Louis 1^{er} d'Espagne au Palais de l'Alcázar de Madrid. S'agirait-il là de l'ancien maître de chapelle de la cathédrale bretonne ?...

Ce qui est sûr, c'est que le 21 janvier 1719 le Chapitre de Vannes faisait écrire à Cabassol, maître de chapelle de la cathédrale de Saintes (4) pour lui proposer la place laissée vacante par le départ de Vidal. L'affaire n'eut pas de suite et, le 5 mai de la même année, Charles Levens fut nommé maître de chapelle. C'était peut-être Cabassol, du reste, qui l'avait recommandé. Né à Marseille vers 1689, ancien enfant de chœur de la maîtrise de la métropole Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence, Levens exerça à Vannes pendant quelques années. Il devait prendre plus tard la succession de Blaise Vidal à l'église primatiale Saint-André de Bordeaux. Il mourut le 11 mars 1764 à Bordeaux et le Chapitre de Saint-André fit graver sur sa pierre tombale une inscription fort élogieuse. Il fut remplacé à la primatiale par son gendre Bordes, lui-même décédé en août 1775.

Charles Levens a laissé un certain nombre d'œuvres, surtout des motets et des messes, aujourd'hui dispersées dans plusieurs bibliothèques publiques ou privées. Son motet *Cantemus Domino* fut chanté le mardi 8 juin 1745

(4) Il avait reçu sa première formation musicale à la maîtrise de la cathédrale d'Aix-en-Provence, où il avait été l'élève de Guillaume Poitevin. Il fut ensuite maître de chapelle de la même église, en remplacement de Jean Gilles. En 1700, il se présenta au concours pour la succession de Campra à la maîtrise de Notre-Dame de Paris, mais fut battu par Jean-François de Lallouette. Il exerça aussi comme maître de chapelle de l'église des Saints-Innocents à Paris et de la cathédrale de Chartres. Cf. Abbé CHARTIER, *op. cit.*, pp. 113 et 118 ; Abbé CLERVAL, *op. cit.*, pp. 89 et 91 ; Abbé E. MARBOT, *Gilles, Cabassol et Campra*, Aix-en-Provence, 1903 ; A.-M. YVON, *art. cit.*, pp. 384 et 385.

au « Concert Spirituel » de Paris, d'après le *Mercur de France*. En mars 1749, il fit donner à Bordeaux une cantatille de sa composition en l'honneur de l'Infante qui revenait de Madrid. Ses œuvres furent également exécutées à l'Académie royale des Beaux-Arts de Lyon et l'on parle aussi du succès que remporta son *Paratum cor meum*. Charles Levens est en outre l'auteur d'un *Abrégé des Règles de l'Harmonie* imprimé à Bordeaux en 1743 et dont Fétis fait grand cas. Il est intéressant de signaler ici que l'un de ses fils, Nicolas-Vincent — né à Vannes le 14 octobre 1721 — fut lui aussi musicien et compositeur. Il dirigea la maîtrise de l'église métropolitaine Saint-Etienne de Toulouse de 1742 à 1790. Les productions musicales de cet artiste sont d'ailleurs fort difficiles à distinguer de celles de son père.

Mais revenons à Vannes ! Le 23 juillet 1723, les chanoines nommaient un certain Jullien maître de chapelle de leur cathédrale. Ceci « à titre provisoire et précaire », à condition pour lui de céder la place lors de la réception d'un titulaire. Sans doute s'agissait-il là de François Jullien, né à Marseille et engagé en qualité de haute-taille le 29 septembre 1718. Ce musicien — peut-être bien médiocre — devait décéder en 1762. Ajoutons que nous avons rencontré par ailleurs un certain Jean-Pierre Jullien, maître de chapelle de la cathédrale de Rennes de 1733 à 1771 (5). D'autre part, un sieur Jullien était reçu contre-basse de la cathédrale de Nantes en 1780. Ces différents personnages étaient-ils parents entre eux ? Avaient-ils quelque chose à voir avec la famille du fameux Gilles Jullien, organiste de la cathédrale de Chartres ? (6) Voilà des questions auxquelles il serait bien malaisé de répondre...

(5) Cf. G. BOURLIGUEUX, *La vie quotidienne à la psalette de la cathédrale de Rennes au XVIII^e siècle*, 2^e partie, in « Recherches sur la Musique Française Classique », vol. VIII (1968), pp. 207-211, 218-219 et 222-223.

(6) Né à Paris vers 1650, il avait été nommé titulaire de l'orgue de la cathédrale de Chartres en 1667. On lui doit un *Premier Livre d'Orgue* (80 pièces dans les huit tons de l'Eglise) et un motet à Sainte Cécile *Cantantibus Organis*, à 3 voix, 2 violons et basse continue. Il avait annoncé un *Second Livre d'Orgue* qui n'a jamais paru et qui est sans doute perdu. C'est à Chartres qu'il devait mourir en 1703. On peut le considérer comme l'un des plus remarquables maîtres de l'orgue français de la fin du XVII^e siècle. Cf. N. DUFOURCO, *La musique d'orgue française de Jehan Titelouze à Jehan Alain*, Paris, 1941, pp. 76 et 78 ; *idem.*, *Introduction*, in *Premier Livre d'Orgue* de Gilles Jullien, *ibidem*, 1952, pp. XI-XXXII.

Cependant les chanoines de Vannes continuaient à chercher un maître de chapelle. Ils écrivaient en octobre 1723 au sieur Ach, maître de chapelle de la basilique Saint-Sernin de Toulouse pour lui proposer le poste, mais l'affaire ne put aboutir. C'est seulement un an plus tard, le 13 octobre 1724, qu'ils recevaient un titulaire en la personne de Charles-Joseph Le Sueur, précédemment basse-taille à l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris. Ce musicien était né à Caen à la fin du xvii^e siècle et avait été nommé, très jeune encore, maître de chapelle de l'église Notre-Dame de Carentan. Il se vit doté d'une archiprêtrise à la cathédrale de Vannes en avril 1725 et devait mourir en notre ville le 31 juillet 1748 (7). Il eut pour élève François-Olivier Lally, maître de chapelle et organiste de la cathédrale Saint-Samson de Dol-de-Bretagne, qui était originaire de la paroisse Saint-Patern de Vannes et qui décéda à Dol le 18 avril 1784.

Charles-Joseph Le Sueur fut remplacé par Denis Liévin, prêtre du diocèse de Cambrai, né en 1709, reçu maître de chapelle et archiprêtre de la cathédrale de Vannes le 6 décembre 1748. Ce personnage avait-il été employé comme musicien à l'église métropolitaine de Cambrai ? Nous n'avons pu retrouver sa trace aux Archives du département du Nord... Toujours est-il qu'il se fit très vite remarquer à Vannes par son caractère difficile et emporté. Il manquait de respect aux chanoines et se montrait même violent et brutal à l'égard des enfants de chœur. Il finit du reste par donner bientôt sa démission, qui fut acceptée par le Chapitre le 11 avril 1749.

Son successeur à la tête de la maîtrise fut Claude Hermant de Saint-Benoist, nommé le 13 juin de la même année. Fils de Jean-Claude Hermant, huissier au Parlement de Paris, le nouveau maître de chapelle était né dans la capitale le 23 janvier 1723 et arrivait de la paroisse Saint-Merry. Avait-il reçu sa première formation musicale à la maîtrise de cette église ? Y avait-il été l'un des

(7) Cf. G. BOURLIGUEUX, *Un musicien oublié, Charles-Joseph Le Sueur, maître de chapelle à Vannes*, in « Recherches sur la Musique Française Classique », vol. V (1965), pp. 84-89 ; *idem*, *Un maître de chapelle de Vannes au xviii^e siècle : Charles-Joseph Le Sueur*, in « Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan », Mémoires (1969), pp. 21-29.

derniers élèves de Jean-François d'Andrieu ? (8) Y aurait-il même exercé quelque fonction ? On ne saurait le dire. En tout cas, les chanoines de Vannes apprécieraient beaucoup ses talents. Il est vrai qu'il fut un excellent maître de chapelle et qu'il servit le Chapitre avec beaucoup de sérieux, de zèle et de compétence. Quand vint la Révolution, il conserva son poste à la cathédrale et prêta serment le 24 juillet 1792. C'est à Vannes qu'il devait décéder le 30 ventôse an X (9).

*
* *

Tous ces maîtres de chapelle étaient compositeurs. Ils étaient même tenus par leurs contrats de fournir au Chapitre de Saint-Pierre un certain nombre d'œuvres par an. Au XVIII^e siècle, on leur demandait, par exemple, de composer chaque année une messe, des vêpres, un *Te Deum* et un motet au Saint-Sacrement. Cela constituait l'essentiel du répertoire de la maîtrise de la cathédrale, un répertoire sans doute moins médiocre qu'on aurait tendance à le croire. Que reste-t-il de toute cette production ? Presque rien, hélas !... Heureusement, la Bibliothèque du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris possède un recueil manuscrit de soixante-trois motets chantés à Saint-Pierre de Vannes au cours du XVIII^e siècle (10). Nous y trouvons, en particulier, des œuvres de Daniel Daniélis et de Louis Vigné. Il nous faut, à ce sujet, dire ici quelques mots du fameux Daniélis, qui exerça son art à la cathédrale de Vannes pendant douze ans.

Il était né à Visé, dans le pays de Liège, en 1635, et devait mourir en notre ville le 17 septembre 1696. Il avait joui d'une réputation certaine à Paris à la fin du XVII^e siècle

(8) Né à Paris en 1682, cet artiste devait décéder en 1738 dans la même ville. Il fut titulaire du grand orgue de Saint-Merry de 1704 à sa mort. Il fut aussi organiste de la Chapelle royale à Versailles à partir de 1721 et succéda à son oncle l'abbé Pierre d'Andrieu à l'orgue de l'église Saint-Barthélemy de Paris en 1733. Il est l'auteur de *Sonates en trio*, de pièces de clavecin et de compositions pour orgue. Cf. N. DUFOURCO, *La musique d'orgue française, op. cit.*, pp. 83, 96, 110, 115 et 222 ; *idem.*, *Le grand orgue et les organistes de Saint-Merry de Paris*, Paris, 1947, pp. 64-66.

(9) Cf. G. BOURLIGUEUX, *Claude Hermant de Saint-Benoist, maître de chapelle à Vannes, de 1749 à 1790*, in « Recherches sur la Musique Française Classique », vol. VI (1966), pp. 189-196 ; *idem.*, *Claude Hermant de Saint-Benoist (1723-1802), dernier maître de chapelle à la cathédrale de Vannes sous l'Ancien Régime*, in « Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan », Mémoires (1968), pp. 71-80.

(10) *Idem.*, *Un livre de musique de la cathédrale de Vannes à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris, ibidem*, Mémoires (1966), pp. 38-43.

et naguère encore on le croyait Italien. Nommé organiste de la cathédrale Saint-Lambert de Liège le 11 décembre 1657, à l'âge de vingt-deux ans, il entra le 20 juin de l'année suivante au service du duc Gustave-Adolphe de Mecklembourg-Güstrow, en qualité de chanteur. Il se vit nommé maître de chapelle de la Cour de Güstrow en février 1661 et occupa ce poste jusqu'au 26 mars 1681. Dans l'intervalle, il avait eu l'occasion de voyager en Allemagne et peut-être en Italie.

Plus tard, en 1683, il se présenta sans succès au concours organisé pour remplacer Henry Du Mont (11) et Pierre Robert (12) à la Chapelle royale de Versailles. L'année suivante, le 14 janvier, il était reçu maître de chapelle de la cathédrale de Vannes, où il devint archiprêtre en février 1687. Il avait composé des motets, des messes, des vêpres, des psaumes, des *Te Deum*, des ballets, des lieder, une comédie italienne et une pastorale intitulée *Ménalque*, qui fut représentée sur le théâtre du Collège Saint-Yves de la Compagnie de Jésus de Vannes en 1688. De cette production abondante et variée, on ne connaît aujourd'hui que soixante-douze motets, à une, deux, trois et quatre voix et basse continue. Ces œuvres se trouvent à la Bibliothèque Nationale de Paris, à la Bibliothèque du Conservatoire

(11) Né à Villers-l'Évêque, près de Liège, en 1610, il s'appelait en réalité Henry de Thier. Il fut enfant de chœur à la maîtrise de la collégiale Notre-Dame de Maestricht, dont il devint l'organiste en 1630. Venu à Paris en 1638, il fut nommé titulaire de l'orgue de l'église Saint-Paul (1640) et devint claveciniste du duc d'Anjou (1652), puis de la reine (1660). A la suite du décès de Jean Veillot, il fut reçu maître de la Chapelle royale sur concours (1663). Plus tard, il obtint le titre de Compositeur de la Chapelle du roi (1672) et celui de maître de la Musique de la reine (1673). Il prit sa retraite en 1683 et décéda l'année suivante. On lui doit des messes, des motets, des *Magnificat*, des litanies, des airs, des pièces de clavecin, etc. Naguère encore, ses fameuses messes dites « royales » étaient chantées dans bien des paroisses. Cf. H. QUITTARD, *Un musicien en France au XVII^e siècle : Henry Du Mont*, Paris, 1906 ; M. GARROS, *Du Mont*, in *Dictionnaire de la Musique. Les Hommes et leurs Œuvres* (M. Honegger), tome I, *ibidem*, 1970, p. 294.

(12) Il reçut sa première formation musicale à la maîtrise de Notre-Dame de Paris qu'il fut appelé à diriger en 1653, après avoir été maître de chapelle de la cathédrale de Senlis. Nommé maître de la Chapelle royale dix ans plus tard, il devint compositeur de la Chapelle et de la Chambre du roi en 1672. Il se retira en 1683 et mourut à Paris en 1698. Il est l'auteur de fort beaux motets trop oubliés aujourd'hui. Cf. Abbé CHARTIER, *op. cit.*, pp. 110-111 ; H. CHAR-NASSÉ, *Contribution à l'étude du récitatif chez l'Abbé Pierre Robert*, in « Recherches sur la Musique Française Classique », vol. I (1960), pp. 61-67 ; *idem*, *Quelques aspects des « ensembles de récits » chez l'Abbé Pierre Robert*, *ibidem*, vol. II (1961-1962), pp. 61-70 ; *idem*, *Contribution à l'étude des grands motets de Pierre Robert*, *ibidem*, vol. III (1963), pp. 49-54 ; A.-M. YVON, *art. cit.*, pp. 362, 379, 384, 387, 393 et 396.

National Supérieur de Musique de Paris et à la Bibliothèque de l'Université d'Upsal, en Suède (13).

Les autres compositeurs qui figurent dans le recueil de motets du Conservatoire de Paris sont André Campra (14), Sébastien de Brossard (15), Paul de la Ville-savoie (16) et Alessandro Melani (17), ainsi que quelques inconnus tels que Jouin (18), La Chapelle (19) et Provost

(13) Cf. G. BOURLIGUEUX, *Le mystérieux Daniel Daniélis (1635-1696)*, *ibidem*, vol. IV (1964), pp. 146-178 ; *idem*, *Autour de Daniel Daniélis*, in « Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan », Mémoires (1970), pp. 135-148 ; *idem*, *Daniélis*, in *Die Musik in Geschichte und Gegenwart* (sous presse).

(14) D'origine piémontaise, il naquit à Aix-en-Provence en 1660 et fut l'élève de Guillaume Poitevin à la maîtrise de la métropole de sa ville natale. Il fut ensuite maître de chapelle aux cathédrales d'Arles, Toulouse, Notre-Dame de Paris et à la Chapelle royale. C'est à Versailles qu'il décéda en 1744. On lui doit de nombreux opéras, des cantates, des messes, des psaumes, des motets, etc. Cf. M. BARTHÉLEMY, *André Campra, sa vie et son œuvre (1660-1744)*, Paris, 1957.

(15) Né à Dompierre (Orne) en 1655, il fut maître de chapelle à la cathédrale de Strasbourg, puis à celle de Meaux, où il devint chanoine et mourut en 1730. Il est l'auteur de deux livres d'*Élévations et Motets* et d'un *Dictionnaire de musique* plusieurs fois réédité. Il avait réuni d'autre part une magnifique collection d'œuvres musicales imprimées et manuscrites, laquelle constitue aujourd'hui l'un des fonds les plus importants du Département de la Musique de la Bibliothèque Nationale. On y trouve, en particulier, vingt-huit motets de Daniélis. Cf. M. BRENET, *Sébastien de Brossard, prêtre, compositeur, écrivain et bibliophile, d'après ses papiers inédits*, Paris, 1896 ; E. LEBEAU, *L'entrée de la Collection musicale de Sébastien de Brossard à la Bibliothèque du Roi*, in « Revue de Musicologie », XXXII^e année, n^{os} 95-96 (1950), pp. 77-93 ; XXXIII^e année, n^{os} 97-98 (1951), pp. 20-43.

(16) Il naquit à Paris en 1683 et fut chef d'orchestre à Lyon puis maître de chapelle à la cathédrale de Strasbourg, où il décéda en 1760. Deux airs de sa composition figurent dans les *Recueils d'Airs sérieux et à boire* de Ballard de 1716 et 1717. Son motet transcrit dans le Livre du Conservatoire (*O mi Jesu Salus*, 2 voix et basse continue) est la seule œuvre religieuse que l'on connaisse de lui aujourd'hui. Cf. L. VALLAS, *Un siècle de musique et de théâtre à Lyon, 1688-1789*, Lyon, 1932, pp. 135, 191, etc. ; *Larousse de la Musique*, vol. II, Paris, 1958, p. 474 ; *Encyclopédie de la Musique* (Fasquelle), vol. III, *ibidem*, 1960, p. 859.

(17) Maître de chapelle à Pistoie, où il était né en 1639, il remplit les mêmes fonctions à San Pietro de Bologne, puis à Rome à Sainte-Marie-Majeure, Saint-Marcel et Saint-Louis-des-Français. C'est à Rome qu'il mourut en 1703. Parmi ses productions musicales, nous trouvons des opéras, des oratorios, des cantates et des motets. Cf. R. EITNER, *Biographisch-Bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker und Musikgelehrten*, tome VI, Leipzig, 1902, p. 429 ; L.-F. TAGLIAVINI, *Melani*, in *Die Musik in Geschichte und Gegenwart*, tome IX, Cassel, 1961, col. 5-7.

(18) Un certain Etienne Jouin était haute-contre à la cathédrale du Mans en 1647. Il avait précédemment exercé à Orléans. Il y avait du reste beaucoup de Jouin au Mans et dans la région à cette époque ; on en trouve aussi dans le clergé du diocèse de Vannes d'alors. D'autre part, un Philippe Jouin fut maître de chapelle de la cathédrale de Troyes de 1681 à 1683. Cf. Abbé G.-R. ESNAULT, *Dictionnaire des artistes et artisans manceaux*, vol. II, Laval, 1899, p. 49 ; Abbé A.-E. PRÉVOST, *Histoire de la maîtrise de la cathédrale de Troyes*, in « Société Académique de l'Aube », vol. III, n^o 42 (1905), p. 255.

(19) S'agirait-il là de François de La Chapelle qui fut organiste de l'église Notre-Dame de Vitré en 1641-1642 ? Cf. Ad. CHARIL DES

— lequel était peut-être ce René Provost qui fut maître de chapelle de la cathédrale de Nantes de 1686 à 1737 (20) —. Voilà donc les noms des auteurs pratiqués à la cathédrale de Vannes au XVIII^e siècle !...

*
**

La maîtrise recrutait les enfants de chœur à partir de l'âge de six ans. Le maître de chapelle les entendait chanter et les faisait soumettre à un examen médical. Le 19 mai 1780, par exemple, le sieur Brunet, apothicaire, fournissait aux chanoines un certificat attestant que le jeune François-Félix Le Prince, reçu enfant de chœur le 29 avril, n'avait « aucune incommodité qui eust pu s'opposer à sa réception ». Plus tard, le 28 juillet 1786, le Chapitre choisissait pour enfant de chœur Pierre-Honoré Servet, âgé de six ans et demi, et ordonnait qu'il subisse un examen médical.

Le recrutement pouvait naturellement s'opérer sur place à Vannes, mais assez souvent les candidats arrivaient d'ailleurs. En particulier, un certain nombre d'entre eux venaient de Paris. Signalons les Vannetais François Burgain, François Le Roy et Jean-Marie-Ange Quillec, tous les trois originaires de la paroisse Saint-Pierre, reçus en 1773 ; Jean-Marie Vaillant, de la paroisse Saint-Patern, reçu le 24 mai 1782 ; Jean-François-Vincent Séveno, de la paroisse Saint-Salomon, reçu le 13 octobre 1786. Parmi les Parisiens, citons André-Mathurin Moguen, reçu le 8 octobre 1784, et Jean Verrier, fils de feu Antoine Verrier, de la rue de l'Arbre-Sec, sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, reçu le 7 septembre 1696. Certains de ces jeunes garçons ne savaient même pas lire, ainsi François Bolès, âgé de six ans, qui ne fut admis à la maîtrise que

MAZURES, *Sur les orgues établies dans l'église Notre-Dame de Vitré au XVII^e siècle*, in « Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne » (1876), p. 51 ; J. CHOLEAU, *Métiers, « Confrairies » et corporations de Vitré avant la Révolution*, Vitré, s.d., p. 80.

(20) Clerc tonsuré du diocèse du Mans à son arrivée à Nantes, il devait être remplacé à sa mort, en 1737, par Claude Gibault, maître de chapelle de l'église Saint-Hilaire de Poitiers. Il composa un grand nombre de motets, tous perdus. S'il est vraiment l'auteur de celui contenu dans le recueil du Conservatoire, nous aurions donc là le seul vestige de sa production. Evidemment, le patronyme Provost est bien commun... Cf. C. MELLINET, *De la musique à Nantes, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Nantes, 1837, p. 37 et notes p. 49 ; Marquis DE GRANGES DE SURGÈRES, *Les Artistes nantais... du Moyen-Age à la Révolution*, Paris-Nantes, s.d., p. 399 ; L. DE LA LAURENCIE, *La vie musicale en province au XVIII^e siècle, l'Académie de musique et le Concert de Nantes*, Paris, 1906, passim.

parce que sa mère s'engageait à lui faire donner des leçons par un maître d'école (17 juillet 1772).

Ces petits chanteurs étaient pour la plupart issus du peuple et le Chapitre les prenait complètement à sa charge. Les parents étaient seulement tenus de leur fournir quelques vêtements et des chaussures à leur entrée à la maîtrise. Par la suite, leur pension, leur habillement, leur entretien et leur instruction étaient entièrement gratuits. Les places d'enfant de chœur étaient donc très recherchées. Pour en obtenir une, il fallait présenter des recommandations et offrir des garanties.

Les chanoines s'occupaient d'ailleurs avec une extrême sollicitude de leurs petits chanteurs. Ils surveillaient leur nourriture et s'inquiétaient de leur santé. Ils n'hésitaient pas à réprimander sévèrement les maîtres de chapelle lorsque ceux-ci étaient négligents à cet égard et ils les rappelaient à l'ordre quand la propreté ou l'hygiène laissaient à désirer. Ainsi le chanoine Boutouillic fut-il désigné en juillet 1744 pour aller à la maîtrise s'enquérir de l'entretien, du « soin de propreté », de la nourriture, de l'instruction et de l'éducation des enfants de chœur.

Le Chapitre veillait également à défendre les petits chanteurs contre toute brutalité : le 31 janvier 1749, il prenait des mesures contre le maître de chapelle Denis Liévin et l'on soulignait alors qu'il ne convenait pas de confier plus longtemps les enfants à un maître d'une « humeur aussi violente et emportée ». Tout au contraire, les chanoines récompensaient Claude Hermant de Saint-Benoist, le 2 juillet 1779, pour « les soins particuliers qu'il n'avait cessé de prodiguer à l'instruction, l'éducation et l'entretien » des jeunes chanteurs.

*
**

Quel était l'emploi du temps de ces enfants au XVIII^e siècle ? Ils se levaient à cinq heures trente en été et à six heures trente en hiver et se couchaient le soir à vingt heures trente. Ils assistaient à matines, à la grand-messe et aux vêpres, le reste de la journée étant occupé par les classes et quelques récréations. Une heure était consacrée à l'écriture, une heure trente environ à l'étude de la langue latine et enfin deux heures à la formation musicale sous la direction du maître de chapelle ou du sous-maître, sans oublier les nombreuses répétitions pour les offices.

En outre, les enfants les plus doués et les plus avancés recevaient des leçons d'épinette, de clavecin ou d'orgue du

maître lui-même ou de l'organiste titulaire de la cathédrale. Au début du siècle, le sieur Relié (21) leur enseignait l'orgue et le clavecin. Plus tard, le 2 juillet 1717, Nicolas-Bonaventure Picot (22) était à son tour chargé de leur montrer le jeu de l'orgue. Comme on ne disposait pas à la maîtrise d'un instrument à clavier, le chanoine de Trévélec acceptait de prêter son épinette, qui devait être « raccommodée » aux frais du Chapitre. Dans les autres cathédrales bretonnes, on enseignait aussi le jeu de l'orgue et du clavecin aux petits chanteurs : c'était, par exemple, le cas à Rennes et à Nantes.

D'autres enfants encore s'essayaient à la composition musicale et les chanoines les encourageaient en leur octroyant des récompenses et des gratifications. Ainsi, le 12 décembre 1738, Mathurin Phelippeaux reçut-il la somme de douze livres pour ses « premières œuvres ». Tous les mois, le maître de chant et celui de latin devaient rendre compte à l'Intendant de la maîtrise des progrès réalisés par chacun.

Les règlements que nous avons examinés aux Archives départementales du Morbihan et que nous publions ailleurs (23) nous renseignent de façon très précise sur le rôle des petits chanteurs lors de la célébration du culte divin. Ils nous fournissent aussi d'intéressants détails sur leur emploi du temps, les classes, les répétitions en vue des offices et des cérémonies, les récréations, la discipline générale, la vie à la maison, la promenade, les congés, les visites des familles, etc.

*
* *

Les enfants devaient quitter le service de la maîtrise lorsque leurs voix venaient à muer. Les chanoines leur

(21) Successeur de Daniélis comme organiste de la cathédrale de Vannes en 1696, Relié était un bien pittoresque personnage que le Chapitre devait souvent rappeler à l'ordre et réprimander. Il se faisait remarquer par ses absences fréquentes — surtout à Matines —, par son comportement singulier et sa vie bohème. Il décéda en 1706. Cf. G. BOURLIGUEUX, *Orgues et organistes de la cathédrale de Vannes*, 2^e partie, in « L'Orgue », n° 114 (avril-juin 1965), p. 89 ; *idem*, *Recherches sur les organistes de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes de 1475 à 1790*, in « Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan », Mémoires (1970), pp. 157-158.

(22) Originaire de Laval, il fut nommé organiste de la cathédrale de Vannes en 1717, à la suite du départ de René Robert. Il fut lui-même remplacé par l'abbé Jacques Maury en 1722. Cf. G. BOURLIGUEUX, *Orgues et organistes*, art. cit., 3^e partie, in « L'Orgue », n° 122-123 (avril-septembre 1967), pp. 68-69 ; *idem*, *Recherches sur les organistes*, art. cit., pp. 159-160.

(23) Cf. *La psalette de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes*, art. cit., pp. 121-127.

accordaient de substantielles gratifications à leur départ et les aidaient à préparer leur avenir. Certains de ces adolescents étaient placés en apprentissage à Vannes ou dans la région. D'autres embrassaient l'état ecclésiastique et après avoir poursuivi en Faculté des études de licence ou de doctorat ils revenaient à la cathédrale occuper un bénéfice, une archiprêtrise ou même un canonicat. D'autres enfin pouvaient obtenir une place de chanteur ou d'instrumentiste dans une quelconque église de Nantes, Rennes, Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Saint-Brieuc, Tréguier, Quimper, Saint-Pol-de-Léon ou Paris. Parfois, on leur offrait même un emploi de musicien à Vannes. Ainsi Pierre-Marie Courret, Jean-Pierre Danigot, Vincent Gautier, Yves Le Garrec et Jean-Louis Ridiguel, par exemple, furent-ils reçus dans le bas-chœur de la cathédrale Saint-Pierre au XVIII^e siècle.

Il convient de rappeler ici à ce propos que, le 20 février 1637, l'archidiacre Claude Gouault avait assuré une fondation en faveur de la maîtrise. Il entendait aider les enfants « en reconnaissance des longs et assidus services qu'ils rendaient à l'église ». Il voulait leur permettre, en particulier, de poursuivre leurs études et d'accéder au sacerdoce. La rente annuelle qu'il laissait était de soixante livres, soit dix livres par enfant, payables globalement au départ de chacun. Il demandait seulement à ses petits protégés de chanter *Resquiescant in pace, Amen* toutes les fois qu'ils sortiraient de l'église à la fin des offices. Cette fondation fut du reste à l'origine de divers longs procès...

*
**

Telle fut l'histoire de la maîtrise de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes au XVIII^e siècle. Il faut dire, d'ailleurs, que depuis les temps les plus anciens le principal souci des évêques et du Chapitre avait été de toujours célébrer les saints mystères avec piété, dignité et splendeur. Aussi la musique sacrée fut-elle cultivée et enseignée à la cathédrale tout au long des siècles. Les chanoines s'intéressaient beaucoup à leur maîtrise, qui était à la fois une sorte de petit séminaire et un conservatoire avant la lettre. Ils recrutèrent avec le plus grand soin leurs maîtres de chapelle et s'occupèrent avec une extrême sollicitude des enfants de chœur.

Lors de la Révolution, la maîtrise devait, hélas, disparaître, comme ce fut le cas dans la plupart des cathédrales, collégiales et églises de France. A la suite du vote

de la Constitution Civile du Clergé, les chanoines de Vannes protestèrent solennellement et se dispersèrent. Le 6 septembre 1790, ils avaient employé leurs dernières ressources à payer le maître de chapelle, les membres du bas-chœur et les petits chanteurs de la maîtrise. Les chanoines avaient engagé les musiciens à continuer à assurer leur service, ainsi qu'eux-mêmes entendaient le faire, et leur avaient conseillé de s'adresser à « MM. du Département pour le paiement de leurs honoraires ». Le 1^{er} octobre, le Chapitre convoquait encore les membres du bas-chœur et les invitait à continuer à exercer leurs fonctions avec la même exactitude que par le passé, ainsi qu'ils l'avaient d'ailleurs fait depuis le 6 du mois précédent.

En 1791, le culte constitutionnel fut établi à la cathédrale, la seule église de Vannes restée ouverte au culte après le 25 octobre 1790. Il va sans dire que les nouvelles autorités civiles ne pouvaient que manifester fort peu d'empressement à entretenir une maîtrise et à rétribuer le maître de chapelle et les musiciens de Saint-Pierre. Ceux-ci multipliaient requêtes et pétitions, et l'évêque intrus lui-même dut intervenir en leur faveur. Nous savons que l'on paya encore le citoyen Duménil, maître de latin des enfants de chœur, en juillet 1793. Puis ce fut, le 1^{er} avril 1794, l'établissement du culte de la Raison à la cathédrale... La maîtrise avait vécu et la dernière page de la longue histoire musicale de Saint-Pierre de Vannes sous l'Ancien Régime était tournée (24).

Guy BOURLIGUEUX.

(24) Les éléments essentiels de cette communication ont été puisés aux Archives départementales du Morbihan, où nous avons mis à contribution l'obligeance de M. Pierre Thomas-Lacroix et de Mlle Françoise Mosser, Conservateurs en chef. Qu'il nous soit permis, en terminant, de leur exprimer ici notre très vive et très respectueuse gratitude. Nous n'avons pas voulu, d'autre part, multiplier les notes en bas de page et avons supprimé les références d'archives. Voici donc, pour le lecteur curieux, le relevé des principales sources que nous avons eu l'occasion de consulter au cours de nos recherches : 45 G 1, Inventaire des titres du Chapitre (xvii^e siècle) ; 47 G 2, Délivrations Capitulaires (1685-1694) ; 47 G 3, *idem* (1694-1700) ; 47 G 4, *idem* (1700-1714) ; 47 G 5, *idem* (1714-1731) ; 47 G 6, *idem* (1731-1754) ; 47 G 7, *idem* (1765-1790) ; 53 G 7, Psallette et Sacristains (1460-1761) ; 53 G 8, Psallette (1519-1520) ; 53 G 9, *idem* (1541-1542) ; 53 G 10, *idem* (1545-1546) ; 53 G 11, Psallette et Bas-Chœur (1614-1653) ; 53 G 12, *idem*. Pièces diverses (1571-1771) ; 62 G 4, Charges auxquelles la mense capitulaire doit faire face. Rétributions et honoraires des officiers du Chœur (1790) ; 73 G 4, Eglise cathédrale. Réparations (1618-1780) ; 79 G 5, Comptes (1593-1595) ; 79 G 7, *idem* (1668-1699) ; 81 G 5, *idem* (1680-1702) ; 81 G 6, *idem* (1700-1716) ; 81 G 7, *idem* (1709-1723) ; 81 G 8, *idem* (1721-1743) ; 81 G 9, *idem* (1740-1754) ; 81 G 10, *idem* (1750-1758) ; 81 G 11, *idem* (1759-1773) ; 81 G 12, *idem* (1774-1790). Cf. notre étude citée à la note précédente.

APPENDICE

Les maîtres de chapelle de la cathédrale Saint-Pierre de
Vannes au XVIII^e siècle.

Louis VIGNÉ (1697-1711),
Gilles LANGLOIS (1711-1717),
Blaise VIDAL (1718),
Charles LEVENS (1719-1723),
François (?) JULLIEN (1723-1724),
Charles-Joseph LE SUEUR (1724-1748),
Denis LIÉVIN (1748-1749),
Claude HERMANT DE SAINT-BENOIST (1749-1790).